

NUMÉRO D'AUTORISATION

Renseignements sur vous

(consultez le guide)

1 Nom de famille _____

2 Prénom _____ Date de naissance 6 _____

3 S'il s'agit de votre première déclaration de revenus du Québec, cochez ci-après.

4 Sexe : 1 masculin 2 féminin 5 Langue de correspondance (s'il s'agit de votre première déclaration de revenus) : 1 français 2 anglais

7 Appartement Numéro Rue, case postale

8 Ville, village ou municipalité Province Code postal 9 _____

11 Votre numéro d'assurance sociale (NAS) _____

12 Votre situation le **31 décembre 2018**
(voyez la définition du terme *conjoint* au 31 décembre 2018)

1 sans conjoint ou conjointe 2 avec conjoint ou conjointe

13 Si votre situation (ligne 12) est différente de celle inscrite en 2017, inscrivez la date du changement. **2 0 1**

17 Si, le 31 décembre 2018, vous ne résidiez pas au Québec, inscrivez la province, le territoire ou le pays où vous résidiez. _____

18 Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée de votre départ Raison de votre arrivée ou de votre départ. Consultez le guide. **0**

19 Si vous avez indiqué une date à la ligne 18, inscrivez le montant de vos revenus gagnés pendant que vous ne résidiez pas au Canada. Si vous n'avez eu aucun revenu, inscrivez 0. _____

21 Date de la faillite (s'il y a lieu) Période couverte par la déclaration
1 avant la faillite
2 après la faillite
2 0 1 8

Choix relatif au calcul de la cotisation au RRQ pour un travail autonome (si vous avez coché la case 1). Consultez le guide.

22 Si vous êtes bénéficiaire d'une fiducie désignée, consultez le guide.

20 Si les renseignements ci-dessus concernent une personne décédée, inscrivez la **date de son décès**. **2 0 1**

Renseignements sur votre conjoint au 31 décembre 2018

31 Nom de famille _____ Si votre conjoint a gagné des revenus comme travailleur autonome ou s'il a reçu un relevé 29, cochez ci-après.

32 Prénom _____

36 Date de naissance _____

37 Si votre conjoint est décédé en 2018, inscrivez la **date de son décès**. **2 0 1 8**

51 Revenu net de votre conjoint. Consultez le guide. S'il n'a eu aucun revenu, inscrivez 0. _____

41 Numéro d'assurance sociale (NAS) _____

52 Si, le 31 décembre 2018, votre conjoint **ne résidait pas** au Québec, inscrivez la province, le territoire ou le pays où il résidait. _____

Crédit d'impôt pour solidarité

Remplissez l'annexe D pour demander le crédit d'impôt pour solidarité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le guide.

Formulaire à conserver pour vos dossiers

Formulaire prescrit – Président-directeur général

Montant de la ligne 432 _____

Contribution additionnelle pour services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés. Remplissez l'annexe I. _____

Droits d'immatriculation au registre des entreprises. Consultez le guide. **2 2**

Les renseignements contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts ? Oui Non

Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un travail autonome ou hors du Québec. Remplissez l'annexe R. _____

Versements anticipés de crédits d'impôt, *relevé 19, case A, B, C, D, G ou H* _____

Impôts spéciaux et redressement d'impôt. Consultez le guide. Précisez. 442 _____

Cotisation au RRQ et redressement d'impôt pour un travail autonome (grille de calcul 445) 444 _____

Cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Remplissez l'annexe F. _____

Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec. Remplissez l'annexe K ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation à la case 449. 449 _____

Additionnez les montants des lignes 432 à 447. **Impôt et cotisations** _____

432 _____

434 _____

438 _____

439 _____

441 _____

443 _____

444 _____

445 _____

446 _____

447 _____

450 _____

Remboursement ou solde à payer

Impôt du Québec retenu à la source, selon vos relevés ou vos feuillets

Montant de la ligne 58 de votre annexe Q - 451.1 _____

Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 451.1 = 451.2 _____

Impôt du Québec retenu à la source transféré par votre conjoint + 451.3 _____

Cotisation payée en trop au RRQ ou au RPC + 452 _____

Impôt payé par acomptes provisionnels + 453 _____

Partie transférable de l'impôt retenu pour une autre province + 454 _____

Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Remplissez l'annexe C. + 455 _____

Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail. Remplissez l'annexe P. + 456 _____

Cotisation payée en trop au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) + 457 _____

Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés. Remplissez l'annexe J. + 458 _____

Remboursement de TVQ à un salarié ou à un membre d'une société de personnes + 459 _____

Crédit d'impôt Bouclier fiscal + 460 _____

Autres crédits. Consultez le guide. Précisez. 461 _____

Additionnez les montants des lignes 451.2 à 462. **Impôt payé et autres crédits** = 462 _____

Compensation financière pour maintien à domicile. Consultez le guide. + 466 _____

Additionnez les montants des lignes 465 et 466. = 468 _____

Montant de la ligne 450 moins celui de la ligne 468 _____

Pour savoir comment vous inscrire au dépôt direct, consultez le guide.

Montant de la ligne 470, s'il est négatif _____

Remboursement transféré au conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant. - 476 _____

Montant de la ligne 474 moins celui de la ligne 476 **Remboursement** = 478 _____

Remboursement anticipé. Consultez le guide. _____

Montant de la ligne 470, s'il est positif _____

Montant transféré par votre conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant. - 477 _____

Montant de la ligne 475 moins celui de la ligne 477. Nous n'exigeons pas le solde s'il s'élève à moins de 2 \$. **Solde à payer** = 479 _____

Somme versée. Remplissez le bordereau de paiement et effectuez votre paiement par chèque ou par mandat à l'ordre du ministre du Revenu du Québec. _____

481 _____

Je déclare que tous les renseignements me concernant dans ce formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets et qu'ils font état de tous mes revenus.

Si j'ai droit à un remboursement et que j'ai inscrit un montant à la ligne 476, j'accepte qu'il serve au paiement du solde à payer de mon conjoint (ligne 475 de sa déclaration).

Si j'ai inscrit un montant à la ligne 123, c'est parce que j'ai choisi d'ajouter à mon revenu une partie des revenus de retraite de mon conjoint.

Signature x _____ Date _____

Ind. rég. Téléphone (domicile ou cellulaire) Ind. rég. Téléphone (travail) Poste

498 _____ 499 _____

Nous pouvons comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à des ministères ou organismes gouvernementaux.

Revenu total

Si vous avez occupé un emploi hors du Canada, cochez ci-après.		94			
Si vous avez occupé un emploi au Canada mais hors du Québec, cochez ci-après.			95		
Cotisation au RPC	96		Cotisation au RRQ, relevé 1, case B	98	
Salaire admissible au RPC	96.1		Salaire admissible au RRQ, relevé 1, case G	98.1	
Cotisation au RQAP, relevé 1, case H	97		Avantage imposable, inclus à la ligne 101, sur lequel aucune cotisation au RRQ n'a été retenue	102	
Commissions reçues, relevé 1, case M	100				

Revenus d'emploi, relevé 1, case A		101	
Correction des revenus d'emploi, si vous avez reçu un relevé 22 (grille de calcul 105)		+ 105	
Autres revenus d'emploi. Consultez le guide.	Précisez. 106	0	
Prestations d'assurance parentale, relevé 6, case A		+ 110	
Prestations d'assurance emploi, feuillelet T4E		+ 111	
Pension de sécurité de la vieillesse, feuillelet T4A(OAS)		+ 114	
Prestations du RRQ ou du RPC, relevé 2, case C		+ 119	
Prestations d'un régime de retraite, d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB ou d'un RPAC/RVER, ou rentes		+ 122	
Revenus de retraite transférés par votre conjoint. Consultez le guide.		+ 123	
Dividendes de sociétés canadiennes imposables	Montant réel des dividendes déterminés 166		
	Montant réel des dividendes ordinaires 167		Montant imposable
Intérêts et autres revenus de placement		+ 128	
Revenus de location.		+ 130	
Annexez le formulaire TP-128 ou les états financiers. Revenus bruts 168		+ 136	Revenus nets
Gains en capital imposables (consultez le guide). Remplissez l'annexe G.		+ 139	
Pension alimentaire reçue (montant imposable)		+ 142	
Prestations d'assistance sociale, relevé 5, case A , et aide financière semblable, relevé 5, case B		+ 147	
Indemnités de remplacement du revenu et versement net des suppléments fédéraux.	Précisez. 149		
Autres revenus. Consultez le guide.	Précisez. 153		
Revenus nets d'entreprise (montant de la ligne 34 de l'annexe L)		+ 164	
Additionnez les montants des lignes 101 et 105 à 164.		= 199	Revenu total

Revenu net

Déduction pour travailleur. Consultez le guide.		201	
Déduction pour régime de pension agréé (RPA), relevé 1, case D		+ 205	
Dépenses d'emploi et déductions liées à l'emploi.	Précisez. 206		
Déduction pour REER ou RPAC/RVER	RAP ou REEP 212		
Pension alimentaire payée (montant déductible). Consultez le guide.		+ 214	
Numéro d'assurance sociale (NAS) du bénéficiaire 224			
Pension alimentaire payée (montant déductible)		+ 225	
Frais de déménagement. Remplissez le formulaire TP-348.		+ 228	
Frais financiers et frais d'intérêts. Consultez le guide aux lignes 231 et 260.		+ 231	
Perte à l'égard d'un placement dans une entreprise. Remplissez le formulaire TP-232.1.			
Total des pertes 233		+ 234	Perte admissible
Déduction pour particulier habitant une région éloignée reconnue (formulaire TP-350.1)		+ 236	
Déduction pour frais d'exploration et de mise en valeur		+ 241	
Déduction pour revenus de retraite transférés à votre conjoint au 31 décembre. Remplissez l'annexe Q.		+ 245	
Déduction pour remboursement de sommes reçues en trop. Consultez le guide.		+ 246	
Déduction pour cotisations au RRQ et au RQAP pour un travail autonome		+ 248	
Autres déductions. Consultez le guide.	Précisez. 249		
Report du rajustement des frais de placement. Consultez le guide.		+ 252	
Additionnez les montants des lignes 201 à 207, 214 à 231 et 234 à 252. Total des déductions		= 254	
Montant de la ligne 199 moins celui de la ligne 254		= 256	
Rajustement des frais de placement (consultez le guide). Remplissez l'annexe N.		+ 260	
Additionnez les montants des lignes 256 et 260.			
Si le résultat est négatif , inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 3.		= 275	Revenu net

Revenu imposable

Montant de la ligne 275		275	
Rajustement de déductions. Consultez le guide.	Précisez. 277		
Prestation universelle pour garde d'enfants et revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité. Consultez le guide.		+ 278	
Additionnez les montants des lignes 275 à 278.		= 279	
Déductions pour investissements stratégiques. Consultez le guide.	Précisez. 286		
Pertes d'autres années, autres que des pertes nettes en capital		+ 287	
Pertes nettes en capital d'autres années. Consultez le guide aux lignes 276 et 290.		+ 289	
Déduction pour gains en capital. Consultez le guide.		+ 290	
Déduction pour Indien		+ 292	
Déductions pour certains revenus. Consultez le guide.		+ 293	
Déductions diverses. Consultez le guide.	Précisez. 296		
Additionnez les montants des lignes 287 à 297.		+ 295	
		+ 297	
		= 298	Total des déductions
Montant de la ligne 279 moins celui de la ligne 298. Si le résultat est négatif , inscrivez 0.		= 299	Revenu imposable

Crédits d'impôt non remboursables

Montant personnel de base		350	15 012 00
Redressement pour indemnités de remplacement du revenu. Consultez le guide.		- 358	
Montant de la ligne 350 moins celui de la ligne 358		= 359	
Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite. Remplissez l'annexe B.		+ 361	
Montant pour personnes à charge et montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires. Remplissez l'annexe A.		+ 367	
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques. Consultez le guide.		+ 376	
Additionnez les montants des lignes 359 à 376.		= 377	
		x	15 %
		= 377.1	
Montant de la ligne 377 multiplié par 15 %			
Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région		378	
Frais médicaux. Remplissez l'annexe B.		+ 381	
Intérêts payés sur un prêt étudiant. Remplissez l'annexe M. Montant demandé		+ 385	
Additionnez les montants des lignes 378 à 385.		= 388	
		x	20 %
		= 389	
Montant de la ligne 388 multiplié par 20 %		+ 389	
Crédit d'impôt pour pompier volontaire et pour volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage. Consultez le guide.	Précisez. 390.1		
Crédit d'impôt pour travailleur d'expérience. Consultez le guide.		+ 390	
Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée. Remplissez le formulaire TP-776.1.ND.		+ 391	
Crédits d'impôt pour dons. Consultez le guide. Montant de la ligne 1 de la grille de calcul 395	393		
Crédit d'impôt pour achat d'une habitation. Remplissez le formulaire TP-752.HA.		+ 392	
Crédit d'impôt pour cotisations syndicales, professionnelles ou autres	397.1		
		x	10 %
		+ 396	
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen. Remplissez l'annexe T.		+ 397	
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen transféré par un enfant. Consultez le guide.		+ 398	
Additionnez les montants des lignes 377.1, 389 à 392, 395 à 397, 398 et 398.1.		+ 398.1	
		= 399	Crédits d'impôt non remboursables

Impôt et cotisations

Impôt sur le revenu imposable.			
Remplissez la grille de calcul 401. Si vous devez remplir le formulaire TP-22 ou TP-25, cochez la case 403.		403	
Crédits d'impôt non remboursables (ligne 399)		- 406	
Montant de la ligne 401 moins celui de la ligne 406. Si vous devez remplir la partie A de l'annexe E, inscrivez plutôt le montant de la ligne 413 de cette annexe. Si vous remplissez le formulaire TP-766.2, cochez la case 404.		= 413	
Si vous avez rempli la partie 4 du formulaire TP-766.2, cochez la case 405.			
Crédit d'impôt pour contribution à des partis politiques autorisés du Québec (grille de calcul 414)		414	
Crédit d'impôt pour dividendes		+ 415	
Crédits d'impôt pour actions de Capital régional et coopératif Desjardins, relevé 26, cases B et D		+ 422	
Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs. Consultez le guide.		+ 424	
Additionnez les montants des lignes 414 à 424.		= 425	
Montant de la ligne 413 moins celui de la ligne 425. Si le résultat est négatif , consultez le guide à la ligne 431.		= 430	
Crédits transférés d'un conjoint à l'autre. Consultez le guide.		- 431	
Montant de la ligne 430 moins celui de la ligne 431, ou montant de la ligne 18 de la partie B de l'annexe E.			
Si le résultat est négatif , inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 4.		= 432	